

Nouvelle-Aquitaine, Gironde, Pessac

2, rue Béranger

par

Anne Pons-Métois et Pascal Bertran



Code INSEE
33410

N° OA Patriarche
027768

Arrêté de prescription
75-2019 0443

Code opération Inrap
D128600

Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer
Novembre 2019

Rapport de diagnostic
Diagnostic archéologique

Nouvelle-Aquitaine, Gironde, Pessac,
2, rue Béranger

Code INSEE
33410

N° OA Patriarchie
027768

Arrêté de prescription
75-2019-0443

Code opération Inrap
D128600

par

Anne Pons-Métois et Pascal Bertran

Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer

140 avenue du Maréchal Leclerc
CS 50036
33323 Bègles CEDEX

Tél. 05 57 59 20 90, Fax 05 57 59 21 00, grand-sud-ouest@inrap.fr

Novembre 2019

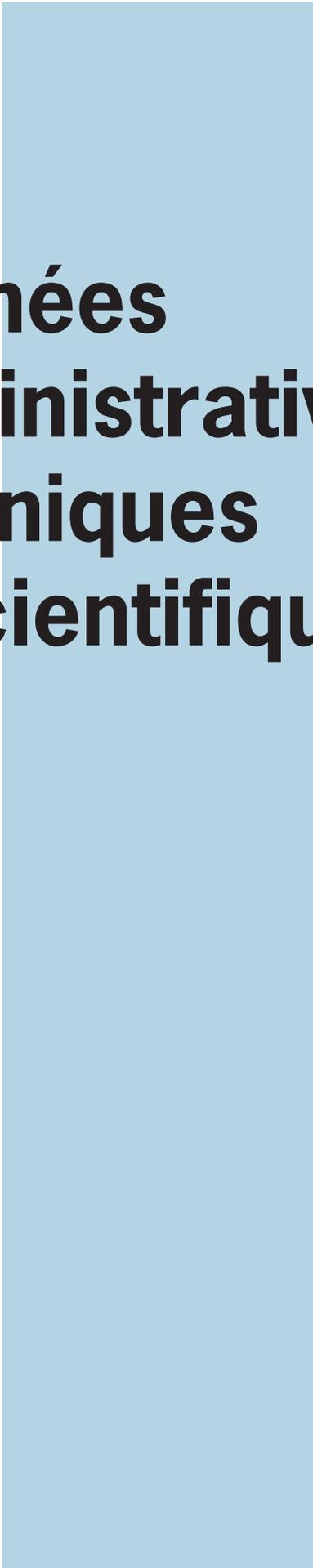
L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés-copies sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : «les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués».

Sommaire

5	I.	Données administratives, techniques et scientifiques
6		Fiche signalétique
7		Mots-clefs des thesaurus
8		Intervenants
9		Notice scientifique
9		Problématique de recherche et principaux résultats
9		Tableau récapitulatif des résultats
10		Localisation de l'opération
12		Arrêté de prescription et cahier des charges
16		Arrêté de désignation
17		Projet scientifique de diagnostic
19	II.	Résultats
21	1.	Introduction
21	1.1.	Circonstances de l'intervention
21	1.2.	Contraintes, stratégie et méthode
22	1.3.	Contexte historique et archéologique
22	1.4.	Contexte topographique et géologique
25	2.	L'occupation archéologique
25	2.1.	Description des vestiges
26	2.2.	Mobilier
27	3.	Conclusion
27	4.	Bibliographie
27	5.	Liste des figures
29	III.	Inventaires techniques
31	1.	Inventaire des sondages
31	2.	Inventaire des Logs
31	3.	Inventaire du mobilier
32	4.	Inventaire des photographies
32	5.	Inventaires de la documentation écrite



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Nouvelle-Aquitaine

Département
Gironde (33)

Commune
Pessac

Adresse ou lieu-dit
2, rue Béranger

Codes

code INSEE
33 410

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x : 413 300
y : 6 418 250
z : 28,50 m NGF

Références cadastrales

Commune
Pessac

Année
2018

section (s)
CW

parcelle (s)
100

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

Monsieur et Madame Celle

Références de l'opération

N° OA Patriarche
027768

Code opération Inrap
D128600

Numéro de l'arrêté de prescription
75-2019 0443

En date du
16/04/2019

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
75-2019-535

En date du
13/05/2019

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

ART'IMMO

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

Inrap Nouvelle-Aquitaine et
Outre-Mer

Responsable scientifique de l'opération

Anne Pons-Métois, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Direction Interrégionale
Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer
et Centre de recherche
archéologique Inrap
140 avenue du Maréchal Leclerc
CS 50036
33323 Bègles CEDEX
grand-sud-ouest@inrap.fr

Dates d'intervention sur le terrain

du 22/10/2019 au 23/10/2019

Surfaces

Surface du projet d'aménagement
959 m²

Surface accessible
627 m²

Surface totale de l'emprise sondée
67 m²

% de la surface sondée
7 %

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes
1

Nombre de figures
14

Nombre de pages
32

Nombre d'inventaires
5

Lieux de dépôt temporaire du matériel archéologique

Centre archéologique Inrap de
Bègles (33)

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Chacolithique
- Protohistoire**
- Âge du Bronze
 - Ancien
 - Moyen
 - Récent
 - Âge du Fer
 - Hallstatt
(premier Âge du Fer)
 - La Tene
(second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sepulture
- Fossé
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Autre : trou de piquet

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - TCA
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Autre

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants administratifs et scientifiques

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Nathalie Fourment, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Xavier Charpentier, SRA	Ingénieur d'étude en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
David Buchet, Inrap	Directeur interrégional Nouvelle-Aquitaine et Outre-mer	Mise en place et suivi de l'opération
Luc Detrain, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Catherine Ballarin, Inrap	Déléguée au directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Anne Pons-Métois, Inrap	Chargée d'opération et de recherche	Responsable scientifique

Équipe de fouille

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne Pons-Métois, Inrap	Chargée d'étude et de recherche	Responsable scientifique
Isabelle Souquet, Inrap	Technicienne/anthropologue	Travaux de terrain et enregistrement
Pascal Bertran, Inrap	géomorphologue	Etude géologique
Frédéric Bernard, Inrap	Topographe	Relevé de terrain

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne Pons-Métois, Inrap	Chargée d'étude et de recherche	Coordination scientifique
Pascal Bertran, Inrap	Géomorphologue	Étude géologique
Frédéric Bernard, Inrap	Topographe	Réalisation des plans
Frédéric Vinolas, Inrap	Maquettiste	Mise en page du RFO

Moyens mécaniques

Entreprise	Moyens
Entreprise Fayat (San Martin)	1 pelle mécanique de 18 T munie d'un godet de terrassement à lame lisse de 2 m

Notice scientifique

Le projet de constructions, sur une parcelle récemment morcelée en trois lots à bâtir, est à l'origine de la prescription du diagnostic. Située à Pessac, commune girondine située au sud-ouest de Bordeaux, la parcelle étudiée est localisée au sud-est de la ville, proche du centre et de l'ancienne église St Martin. L'opération s'est déroulée du 22 au 23/10/2019.

Sur l'emprise de 959 m², 2 tranchées ont été réalisées. D'une superficie totale de 67 m² elles représentent 7% de la surface prescrite (10,7% de la surface accessible). Les vestiges anthropiques sont limités à deux petites fosses datées d'après le mobilier du début du XX^e siècle. L'étude géologique a permis d'identifier des formations alluviales anciennes constitués de sable et de graviers directement affleurant sous la couverture végétale.

Problématique de recherche et principaux résultats

Il s'agissait de « De vérifier la présence d'occupations anciennes, et le cas échéant de déterminer la puissance stratigraphique, l'extension, la chronologie ainsi que l'état de conservation des vestiges enfouis »
En dehors de deux petites fosses récentes (XX^e siècle) Aucune occupation anthropique ancienne n'a été mise en évidence dans le cadre de ce diagnostic.

Tableau récapitulatif des résultats

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
XX ^e	fosses	faïence, verre	dépotoir, plantation

Localisation de l'opération

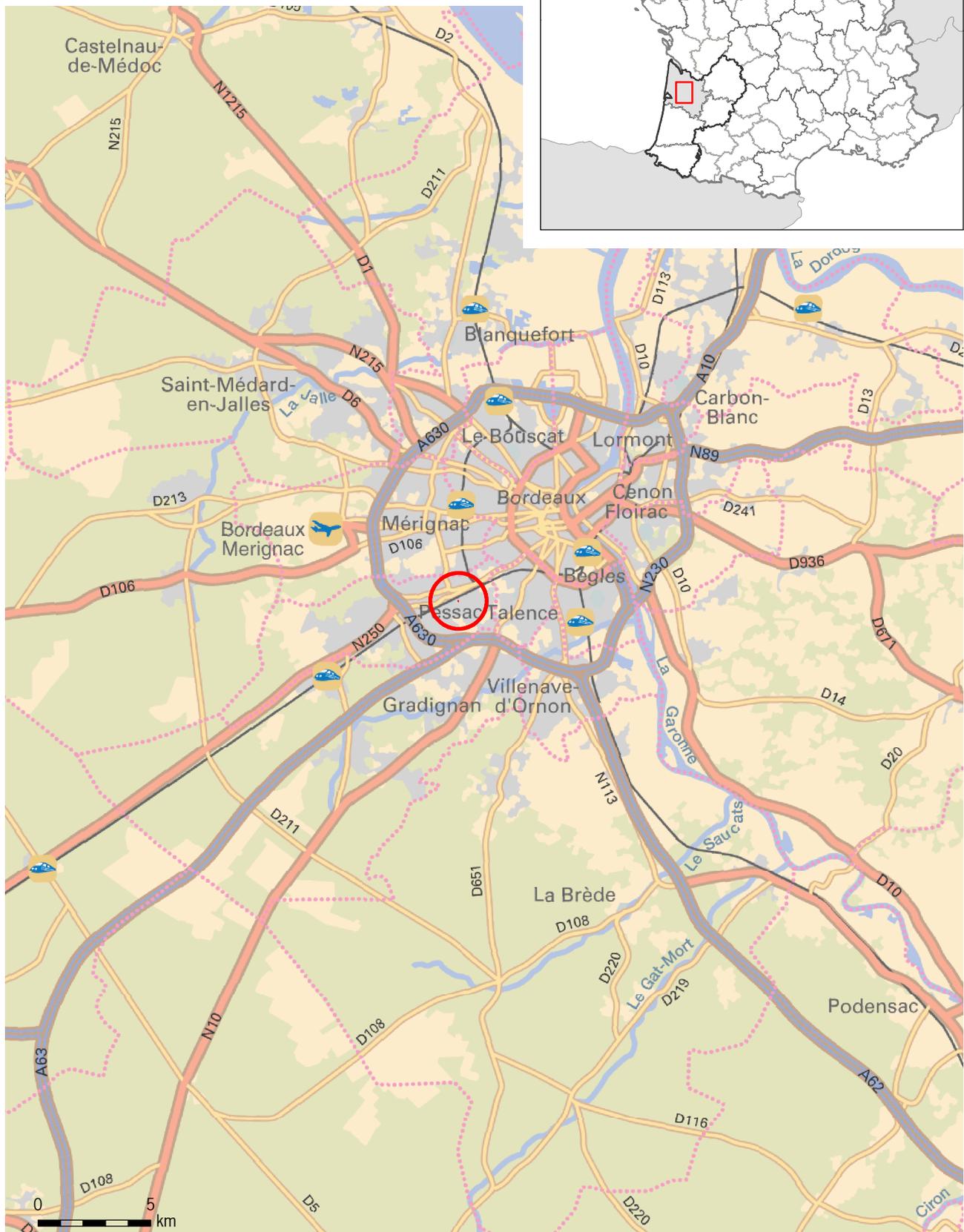


Fig. 1
Localisation du diagnostic sur la carte IGN 1/250 000.
(© IGN)

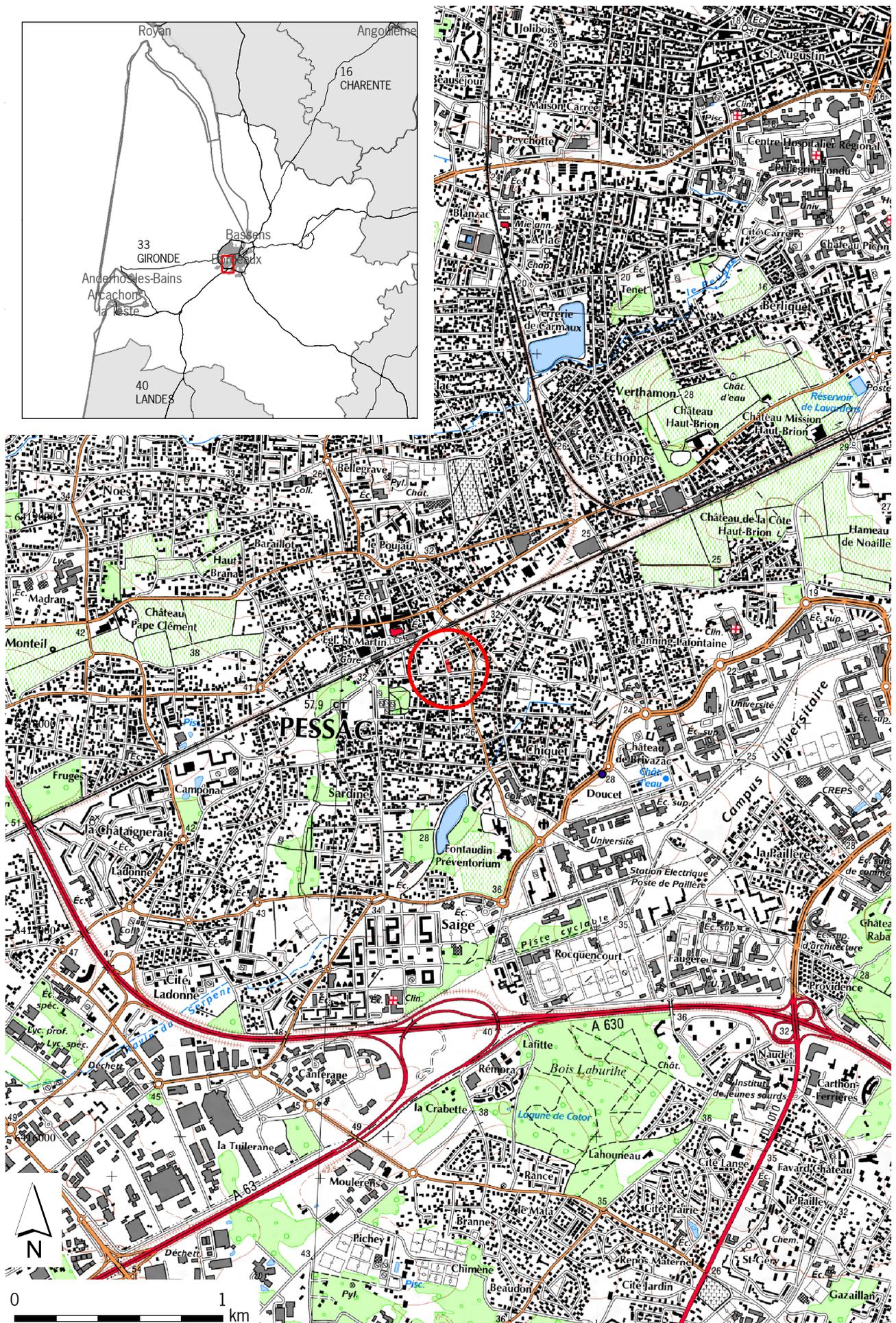


Fig. 2
Localisation du diagnostic sur la carte IGN 1/25 000.
(© IGN)

Arrêté de prescription et cahier des charges



PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Arrêté n°75-2019-0443 du 16 avril 2019
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n°R75-2019-04-15-019 du 15 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Arnaud Littardi, directeur régional des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision n° 2019-04-16-008 du 16 avril 2019 portant subdélégation de signature à Monsieur Gérald Migeon, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° AZ.09.33.18 du préfet de la région NOUVELLE-AQUITAINE en date du 26 juin 2009 instituant des zones de présomption de prescriptions d'archéologie préventive sur le territoire concerné ;

Vu le dossier enregistré sous le n° DP03331819Z6170, déclaration préalable, déposé par – ART'IMMO – pour le projet « 2019 - Pessac - 2 rue Béranger » localisé à PESSAC, transmis par Bordeaux Métropole - Pôle territorial Sud, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 10 avril 2019 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique :
le terrain se situe à proximité du lieu de découverte d'une mosaïque gallo-romaine (ea Patriarche 31572) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « 2019 - Pessac - 2 rue Béranger », sis en :

RÉGION : **NOUVELLE-AQUITAINE**

DEPARTEMENT : **GIRONDE**

COMMUNE : **PESSAC**

Lieudit ou adresse : **Place du Cardinal / Rue Bossuet / 2 Rue Béranger**

Cadastre : Section : **CW**, Parcelle : **100**

Réalisé par : **ART'IMMO**

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 969 m², est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Site de Bordeaux : 54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 BORDEAUX Cedex - Téléphone 05 57 95 02 02 - Télécopie 05 57 95 01 25.

Site de Limoges : 6 rue Haute de la Comédie - 87036 LIMOGES Cedex - Téléphone 05 55 45 66 00 - Télécopie 05 55 45 66 01.

Site de Poitiers : Hôtel de Rochefort - 102 Grand'Rue - BP 553 - 86020 POITIERS Cedex - Téléphone 05 49 36 30 30 - Télécopie 05 49 88 32 02.

<http://www.culture.gouv.fr/Drac-NOUVELLE-AQUITAINE/>

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fait l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le terrain à diagnostiquer se situe près du centre-ville de Pessac, à environ 250 m au sud-est de l'église Saint-Martin. Autour de cette dernière plusieurs vestiges (fragment de mosaïque, monnaie...) témoignent d'une occupation antique (ea Patriarche 7643). Ces vestiges sont vraisemblablement en lien avec une mosaïque découverte en 1882 dans la propriété du vicomte de Laurenzana, dans un secteur où la tradition place une ancienne église (Séance du 10 février 1882, *SABx*, 1882, p. 45 ; *Gazette des architectes et du bâtiments*, 1882, p. 258 ; "Chronique", *Bulletin historique et archéologique du Vaucluse*, 1882, p. 406). Signalée détruite peu après cette date (Piganeau, É., "Essai de répertoire archéologique du département de la Gironde", *SABx*, 1897, p. 23), le Musée d'Aquitaine en conserve toutefois un fragment. On envisage donc se trouver dans un espace intégrant la *pars urbana* d'une villa et si la localisation précise de cette mosaïque reste à connaître, on sait cependant son emplacement relativement proche (une centaine de mètres) du terrain à diagnostiquer.

Outre d'éventuels vestiges d'une villa gallo-romaine, voire d'un ancien édifice religieux, l'objectif du diagnostic est de reconnaître la présence d'éléments du patrimoine archéologique dans l'emprise considérée, et, le cas échéant, d'en caractériser aussi précisément que possible la nature, la chronologie, l'extension spatiale et l'état de conservation. Ces éléments du patrimoine archéologique comprennent les vestiges mobiliers ou immobiliers ayant trait à une activité ou à un habitat humain passés, ainsi que tous les éléments permettant la connaissance du milieu (climat, faune, flore, ressources naturelles) dans lequel se sont déroulées ces occupations humaines.

Article 4 - Principes méthodologiques

Le terrain sera exploré selon le principe d'une série de tranchées d'une largeur de l'ordre de 1,50 m à 2 mètres, pour une longueur variable selon la nécessité, ouvertes au moyen d'un engin mécanique doté d'un godet lisse de curage. L'opérateur archéologique est invité à procéder par passes de 0,10 m pour déterminer avec précision le niveau d'apparition des structures et leur état de conservation. L'orientation et le positionnement des sondages pourront être adaptés suivant la topographie et afin d'accéder à une meilleure compréhension d'éléments particuliers (orientation des structures, densité des faits, voirie, bâti...). Des extensions limitées pourront être réalisées afin de vérifier la continuité ou les relations stratigraphiques entre structures.

En l'absence de vestiges archéologiques, l'atteinte des niveaux naturels est souhaité, pour le moins dans partie de la majorité des sondages. Ceci dans les limites de conditions de sécurité définies par les règlements courants mais également en fonction de facteurs naturels susceptibles d'empêcher des observations plus approfondies (remontée d'eau par exemple).

On recherchera une ouverture à hauteur de 10 % de l'emprise à diagnostiquer. Le principe de représentativité statistique que sous-tend cette approche implique une implantation disposée selon une trame régulière dépourvue de zone aveugle. Des fenêtres pourront être élargies pour préciser la densité et la nature des vestiges rencontrés. Le responsable d'opération est autorisé à utiliser un détecteur de métaux dans le cadre de cette opération.

Le rapport de diagnostic comprendra :

- un plan à l'échelle 1/5000e de localisation du projet et de l'opération archéologique. Un plan d'implantation des sondages réalisés et le positionnement de tous les vestiges repérés ou observations réalisées au 1/500e. Enfin, l'ensemble pourra être complété de plans de détail pour les secteurs livrant des vestiges significatifs ;
- un relevé stratigraphique de chaque sondage (simple "log" stratigraphique pour les sondages négatifs d'un point de vue archéologique ; coupe détaillée avec positionnement stratigraphique des niveaux archéologiques dans le cas d'un sondage positif) ; les observations stratigraphiques seront raccordées au système altimétrique NgF IGN 1969 ;
- un descriptif détaillé de chaque structure ou ensemble de vestiges reconnu, accompagné d'une iconographie adaptée : relevé, dessin et photographie ;
- un texte mettant en exergue les éléments les plus significatifs mis au jour en lien avec les problématiques scientifiques des périodes concernées. Le tout sera resitué dans le contexte archéologique local ou régional.

L'ensemble des vestiges mobiliers nécessaires à la caractérisation culturelle ou fonctionnelle des niveaux ou structures sera prélevé. Les principaux niveaux mis au jour, et notamment ceux présumés naturels, seront soumis à une observation sédimentologique. Toutes analyses utiles pour assurer une meilleure connaissance pourront être engagées, après consultation et accord de la Conservatrice régionale de l'archéologie ou de son représentant.

Le rapport final d'opération et les archives de fouille seront remis conformément aux arrêtés du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Site de Bordeaux : 54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 BORDEAUX Cedex - Téléphone 05 57 95 02 02 - Télécopie 05 57 95 01 25.

Site de Limoges : 6 rue Haute de la Comédie - 87036 LIMOGES Cedex - Téléphone 05 55 45 66 00 - Télécopie 05 55 45 66 01.

Site de Poitiers : Hôtel de Rochefort - 102 Grand'Rue - BP 553 - 86020 POITIERS Cedex - Téléphone 05 49 36 30 30 - Télécopie 05 49 88 32 02.
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-NOUVELLE-AQUITAINE/>

Article 5 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : archéologue généraliste.

Article 6 - Le Directeur des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Bordeaux Métropole Pôle territorial Sud ¹, à ART'IMMO², au Centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole³ et à l'INRAP - Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outremer⁴.

Fait à Bordeaux, le 6 AVR. 2019

Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par délégation,
Le Conservateur régional adjoint de l'Archéologie



Gérald MIGEON

Copie :

Préfecture de la Gironde

Mairie de Pessac

Police nationale de Pessac

Direction régionale des affaires culturelles : Service régional de l'archéologie et unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Gironde.

¹ 15 Avenue Léonard de Vinci - 33600 PESSAC

² 140 Chemin Mendi Alde - 64210 GUETHARY

³ Centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole - Direction des Bâtiments Service Études, Architecture et Archéologie - 85-87 Boulevard Alfred Daney - 33300 BORDEAUX

⁴ 140 Avenue du Maréchal Leclerc - CS 50036 - 33323 BÈGLES CEDEX

Site de Bordeaux : 54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 BORDEAUX Cedex - Téléphone 05 57 95 02 02 - Télécopie 05 57 95 01 25.

Site de Limoges : 6 rue Haute de la Comédie - 87036 LIMOGES Cedex - Téléphone 05 55 45 66 00 - Télécopie 05 55 45 66 01.

Site de Poitiers : Hôtel de Rochefort - 102 Grand'Rue - BP 553 - 86020 POITIERS Cedex - Téléphone 05 49 36 30 30 - Télécopie 05 49 88 32 02.

<http://www.culture.gouv.fr/Drac-NOUVELLE-AQUITAINE/>

Arrêté de désignation



PREFETE DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Reçu le
14 OCT. 2019
INRAP GSO

Décision n°75-2019-1062 du 09/10/2019
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° R75-2019-04-15-019 du 15 avril 2019 portant délégation de signature à Monsieur Arnaud Littardi, directeur régional des affaires culturelles de Nouvelle-Aquitaine ;

Vu la décision n° R75-2019-05-17-002 du 17 mai 2019 portant subdélégation de signature à Monsieur Gérald Migeon, Conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu l'arrêté n° 75-2019-0443 du 16 avril 2019 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (PESSAC, GIRONDE, 2019 - Pessac - 2 rue Béranger) ;

Vu l'arrêté n° 75-2019-0535 du 13 mai 2019 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

ARRÊTE

Article 1 - Madame Anne PONS-MÉTOIS est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 16 avril 2019 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 027768

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : ART'IMMO¹, Madame Anne PONS-MÉTOIS, INRAP - Direction interrégionale Nouvelle-Aquitaine et Outremer².

Fait à Bordeaux, le 09/10/2019

Pour la Préfète de Région et par délégation,
Pour le Directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le Conservateur régional adjoint de l'Archéologie

Gérald MIGEON

Copie :

Préfecture de la Gironde

Mairie d'Izon

Brigade territoriale Gendarmerie nationale de *Allegrouge*

Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine : Service régional de l'archéologie et Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde

¹ 140 Chemin Mendi Alde - 64210 GUETHARY - A l'attention de M. Jack Martin

² 140 Avenue Maréchal Leclerc - CS 50036 - 33323 BEGLES CEDEX - Tél. : 05 57 59 20 90

Site de Bordeaux : 54 rue Magendie - CS 41229 - 33074 BORDEAUX Cedex - Téléphone 05 57 95 02 02 - Télécopie 05 57 95 01 25.

Site de Limoges : 6 rue Haute de la Comédie - CS 43607 - 87036 LIMOGES Cedex 1 - Téléphone 05 55 45 66 00 - Télécopie 05 55 45 66 01.

Site de Poitiers : Hôtel de Rochefort - 102 Grand'Rue - BP 553 - 86020 POITIERS Cedex - Téléphone 05 49 36 30 30 - Télécopie 05 49 88 32 02.

<http://www.culture.gouv.fr/Drac-NOUVELLE-AQUITAINE/>

Projet scientifique de diagnostic

Diagnostic archéologique D128600

PESSAC, 33, PLACE DU CARDINAL RUE BOSSUET 2 RUE BERANGER

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Nouvelle-Aquitaine	Département	Gironde
Commune	Pessac		
Lieu-dit	PLACE DU CARDINAL RUE BOSSUET 2 RUE BERANGER		
Cadastre	Pessac : SECTION CW PARCELLE 100		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	75-2019-0443	23-04-2019	969 m²	16/05/2019	
Modification	?				

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

L'assiette du projet est localisée à 250 mètre de l'église Saint-Marin de Pessac, sur l'emprise attendue d'une villa antique susceptible de contenir des mosaïques.

Les objectifs seront donc de vérifier la présence d'occupations anciennes. Le cas échéant, le diagnostic s'attardera à déterminer la puissance stratigraphique, l'extension, la chronologie ainsi que l'état de conservation des vestiges enfouis.

- **Profil du responsable d'opération :**

Spécialité : Généraliste

3.- Contraintes techniques

S'ils ne sont pas conservés dans le projet, les arbres présents sur l'emprise à diagnostiquer seront coupés mais non dessouchés en préalable au diagnostic.

Les végétaux seront broyés.

De même, si les bâtiments ne sont pas conservés dans le projet, le diagnostic au ra lieu préférentiellement après démolition des bâtiments.

Une réunion de travail prévue avec l'aménageur est susceptible de mettre en évidence des contraintes de nature à modifier le projet de diagnostic. Dans cette hypothèse le service régional de l'archéologie en sera immédiatement informé.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Des tranchées d'une largeur de 2 m, adaptées à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés seront réalisées à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un godet lisse.

Les tranchées seront creusées par passes successives de 10 cm d'épaisseur.

La surface ouverte en sondage représentera 10 % au minimum de l'emprise du projet.

Autant que faire se peut, les sondages seront descendus jusqu'au toit de la terrasse.

Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature, la stratigraphie et la chronologie des différentes entités archéologiques. L'ensemble des enregistrements seront consignés sur des tableaux, des dessins et des photographies dont certains seront indexés au rapport.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Autre main d'œuvre		J		J		J	0	J
Responsable Opération	1	J	2	J	2	J	5	J
Responsable Secteur		J		J		J	0	J
Spécialiste		J	1	J	1	J	2	J
Technicien	1	J	2	J	2	J	5	J
Technicien Spécialisé		J		J	1	J	1	J
Topographe		J	1	J	1	J	2	J
Totaux	2	J	6	J	7	J	15	J

- **Moyens particuliers**

Terrain	Etude
Spécialiste = géologue	Spécialiste = géologue Technicien spécialiste = DAO/PAO

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jours	Terrain	2 jours	Etude	2 jours
Remise rapport	3 mois après la fin de la phase terrain				

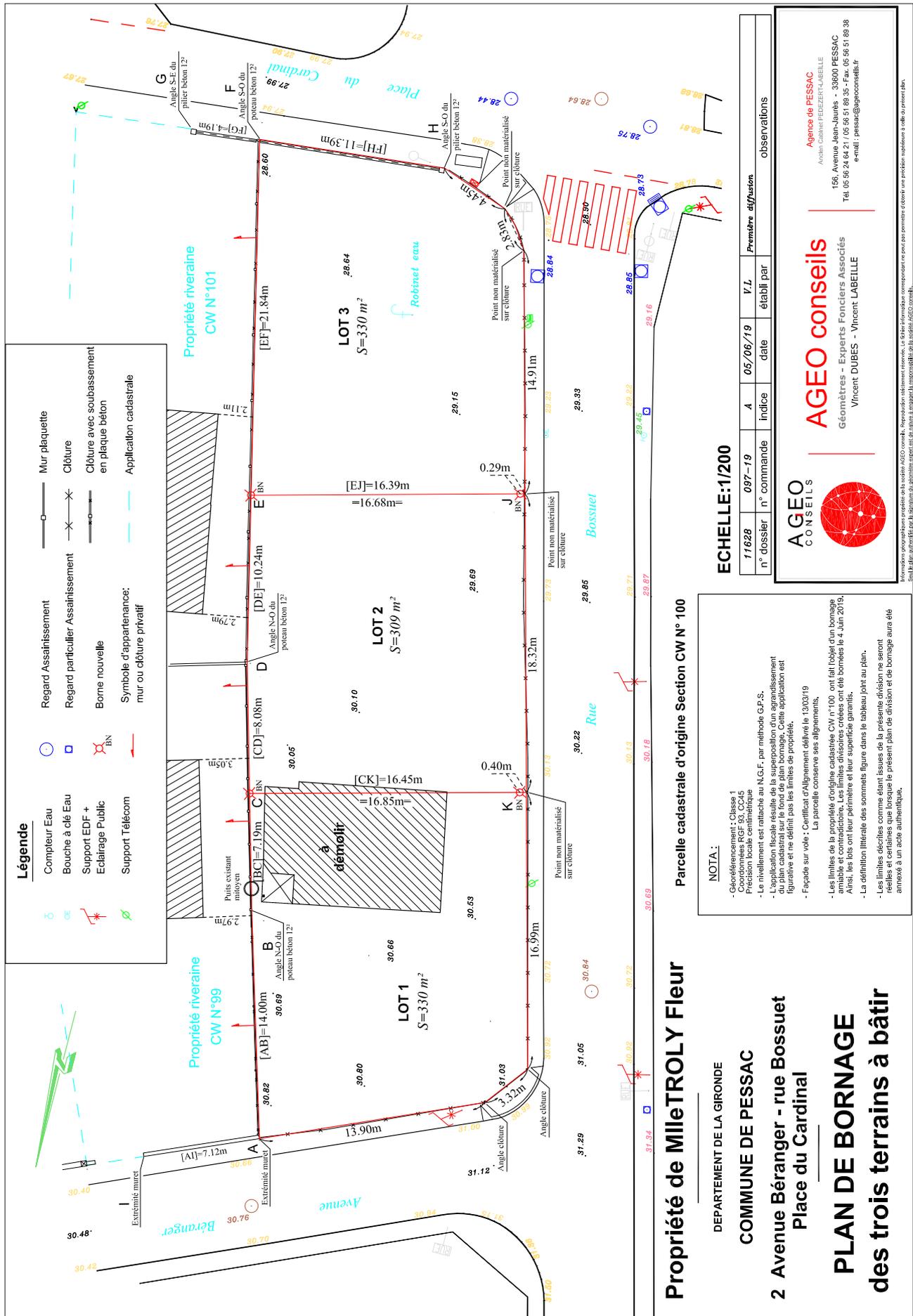
7.- Observations complémentaires

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

BALLARIN, Catherine

II. Résultats



1. Introduction

1.1. Circonstances de l'intervention

Le projet de constructions sur une parcelle récemment morcelée en trois lots à bâtir, est à l'origine de la prescription du diagnostic. Située à Pessac, commune girondine située au sud-ouest de Bordeaux, (fig. 1) la parcelle étudiée est localisée au sud-est de la ville, proche du centre et de l'église St Martin. Elle est bordée au nord par la rue Béranger à l'ouest par la rue Bossuet et au sud par la place Cardinal (fig. 2) L'opération s'est déroulée du 22 au 23/10/2019.

Sur l'emprise de 959 m², 2 tranchées ont été réalisées. D'une superficie totale de 67 m² elles représentent 7% de la surface prescrite (10,7% de la surface accessible) (fig. 3)

1.2. Contraintes, stratégie et méthode

La principale contrainte rencontrée était la présence d'une construction sur le lot 1 ce qui nous a contraint à limiter notre diagnostic aux lots 2 et 3 (fig. 4 et 5).



Fig. 5

Creusement de la tranchée 1 en arrière-plan la maison occupant le lot 1.

(© A. Pons-Métois, Inrap)

Les deux tranchées réalisées avaient pour objectif :

« De reconnaître la présence d'éléments du patrimoine archéologique dans l'emprise considérée, d'en caractériser aussi précisément que possible la nature, la chronologie, l'extension spatiale et l'état de conservation. »

Elles ont été creusées à la pelle mécanique (18 t). L'opération a mobilisé, outre la responsable d'opération, une anthropologue Isabelle Souquet, un géologue Pascal Bertran et le chauffeur de la pelle Pedro Da Silva. Les relevés et le plan topographique ont été réalisés par Frédéric Bernard. Concernant l'enregistrement, le n° de chaque tranchée a déterminé celui des US (tranchée 01 : US 1000 à n; tranchée 02 : Us 2000 à n...) et des structures (tranchée 01 St 11, tranchée 02 St 21 l'ensemble des données de terrain (us, faits, photos,) a été rentré dans l'application d'enregistrement de terrain EDArc (Enregistrement de Données Archéologiques) puis exporté dans des fichiers d'inventaire Excel annexés à ce rapport.

1.3. Contexte historique et archéologique

Le site est situé à 250 m au sud-est de l'église Saint Martin de Pessac. L'édifice de fondation romane a été fortement remaniée aux XVII^e et XIX^e siècles mais la découverte d'un sarcophage monolithe trapézoïdal mérovingien sous le chœur en 1978 constitue l'indice d'une occupation antérieure. Occupation que confirment les vestiges d'une « belle mosaïque » découverte en 1882 et un double sesterce de Postume (imitation des années 260-265) trouvé au sud de l'église (SION, 1994) Par contre l'environnement immédiat de la parcelle n'a, pour le moment, livré aucun vestige archéologique.

1.4. Contexte topographique et géologique

par Pascal Bertran, Inrap / PACEA, Université de Bordeaux

La parcelle étudiée est localisée près du centre de la ville de Pessac, sur une terrasse alluviale de la Garonne notée Fv sur la carte géologique harmonisée à 1/250 000 (BRGM, 2019) (fig. 6). Les sondages situés à proximité de la parcelle et stockés dans la Banque du Sous-Sol du BRGM (*infoterre.brgm.fr*) indiquent que les formations alluviales sont d'épaisseur très variable (fig. 7). Les sables et graviers ont une épaisseur de 7 à plus de 12 m et reposent sur le Calcaire à Astéries oligocène. Localement, le calcaire n'a pas été atteint à 27 m de profondeur, vraisemblablement en raison d'une karstification intense. Les alluvions n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune datation. Les âges ESR préliminaires obtenus par H. Tissoux (com. écrite) sur les terrasses plus ancienne (Fu-v) et plus récente (Fw) permettent néanmoins de placer la mise en place des graviers autour de 900 ka (Pléistocène inférieur).

Les tranchées réalisées dans le cadre du diagnostic archéologique ont permis d'observer en détail la stratigraphie des deux premiers mètres des alluvions. Les unités sont les suivantes, du haut vers le bas (fig. 8) :

Un podzol (horizon LA, E et BPs) développé sur des sables à graviers dispersés. L'horizon humifère est perturbé par des travaux divers.

Des graviers et des sables alluviaux disposés en couches décimétriques subhorizontales, localement déformées.

Des sables alluviaux à litage entrecroisé. Des bandes d'argile alluviale de couleur brun vif se développent dans les sables.

La stratigraphie montre donc que les formations alluviales anciennes affleurent et sont plus ou moins perturbées en surface par l'activité anthropique.

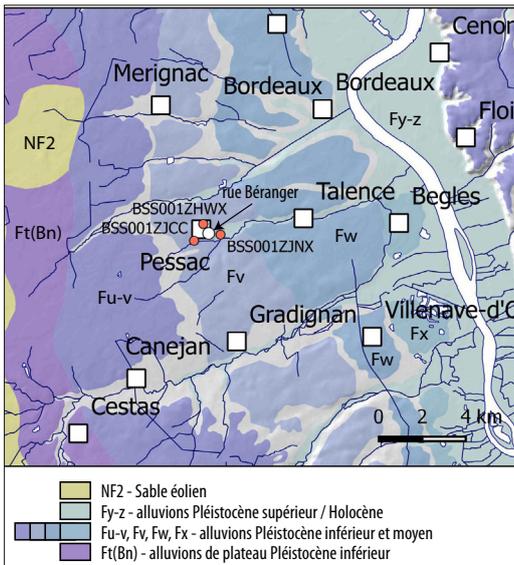


Fig. 6
Extrait de la carte géologique harmonisée à 1/250 000 et localisation de la parcelle étudiée. Les sondages de la Banque du Sous-Sol du BRGM illustrés sur la figure sont indiqués par des points roses.

(© infoterre.brgm.fr)

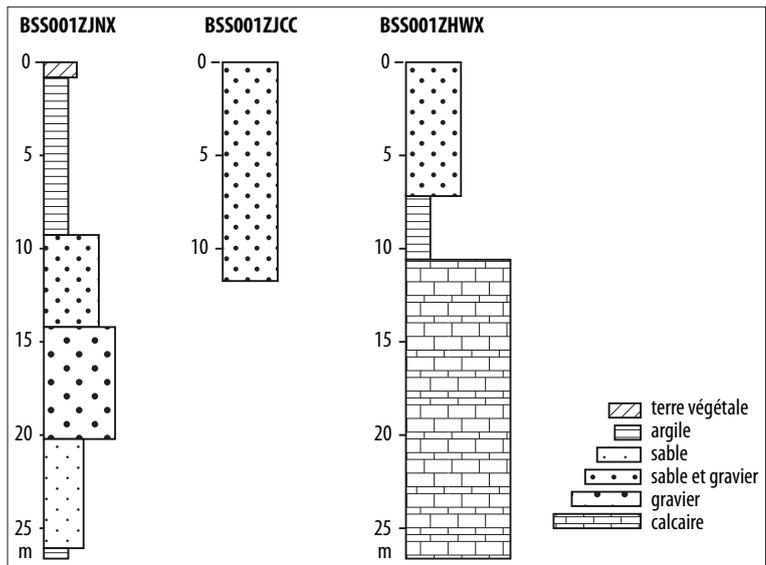


Fig. 7
Stratigraphie des sondages de la BSS localisés à proximité de la parcelle étudiée.
(© infoterre.brgm.fr)

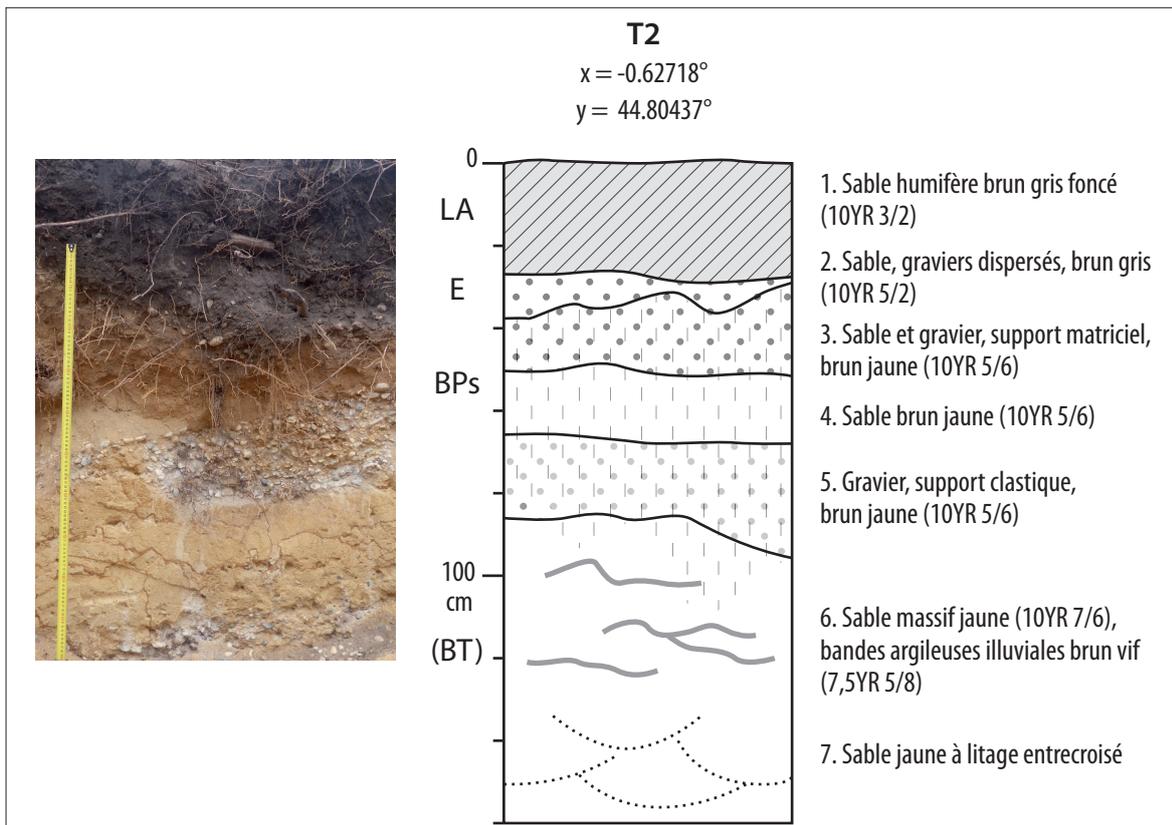


Fig. 8
Stratigraphie schématique de la tranchée T2.

(© P. Bertran, Inrap)

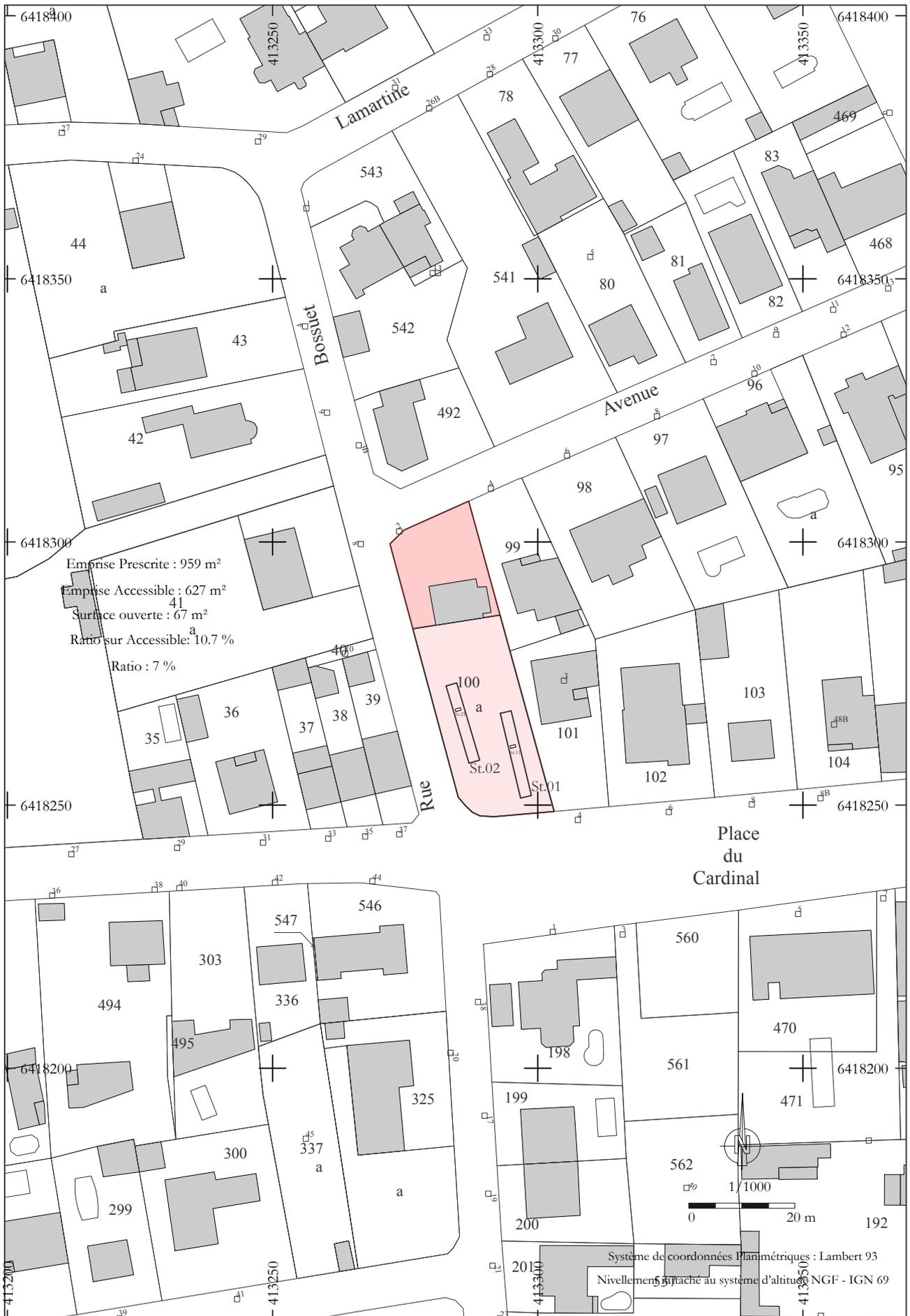


Fig. 9
 Localisation des structures ST11 et ST 21.
 (© F. Bernard, Inrap)

2. L'occupation archéologique

2.1. Description des vestiges

Les deux tranchées ont livré chacune une structure (ST11, ST21) il s'agit de petites fosses récentes (datées d'après le mobilier du XX^e siècle) (fig. 9).

Elles sont quadrangulaires orientées est/ouest et mises au jour sous la couverture végétale. Il pourrait s'agir de fosse liées à l'activité agricole (plantation ?) Elles apparaissent nettement dans le niveau de sable mais leur ouverture apparait dès la couverture végétale. Leur comblement est similaire, terre végétale sableuse gris/noir riche en radicelles. (fig. 10) le niveau de sable dans lequel elles sont creusées est stérile (fig. 11, 12 et tab. 1).



Fig. 10
La fosse ST 11 depuis le nord.
(© A. Pons-Métois, Inrap)



Fig. 11
Coupe ouest de la tranchée 1.
(© A. Pons-Métois, Inrap)



Fig. 12
Coupe ouest de la tranchée 2.
(© A. Pons-Métois, Inrap)

N° tranchée	N° structure/US	Niveau d'apparition (cm)	Long (cm)	Larg (cm)	Profondeur (cm)	Profil	Encaissant / US	Description sommaire
01	ST11	30	90	50	40	cuvette	1000	fosse E/O elle comblée par un sédiment sableux noir riche en humus
02	ST21	30	95	50/70	40	cuvette	2000	fosse E/O elle comblée par un sédiment sableux noir riche en humus

Tab. 1
(© A. Pons-Métois, Inrap)

2.2. Mobilier

Les deux fosses ont livré du mobilier céramique et du verre rattaché au XX^e siècle . Aucun élément anthropique antérieur n'a été mis au jour dans le cadre de ce diagnostic. (fig. 13 et 14)

Fig. 13

Bouteille en verre Tranchée 1.

(© A. Pons-Métois, Inrap)



Fig. 14

Fragments de faïence et petit pot de « Savora »
Tranchée 2 .

(© A. Pons-Métois, Inrap)



3. Conclusion

Le diagnostic a permis de mettre en évidence une occupation anthropique récente dont témoignent deux petites fosses datées d'après le mobilier du début du XX^e siècle. Aucun élément anthropique antérieur n'a été mis au jour dans le cadre de ce diagnostic.

L'étude géologique a permis d'identifier des formations alluviales anciennes constituées de sable et de graviers qui affleurent sous la couverture végétale.

4. Bibliographie

BRGM, 2019. *Gestion des eaux souterraines en Région Aquitaine. Carte géologique numérique à 1/250 000 de la région Aquitaine*. Notice technique. Rapport final, BRGM/RP-68881-FR.

SION, 1994. Carte archéologique de la Gaule 33/1 la Gironde, Pessac n°335 Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

5. Liste des figures

Figure 1 : Localisation du diagnostic sur la carte IGN 1/250 000.
(© IGN)

Figure 2 : Localisation du diagnostic sur la carte IGN 1/25 000.
(© IGN)

Figure 3 : Localisation du diagnostic sur le cadastre actuel au 1/1000.
(© F. Bernard, Inrap)

Figure 4 : Plan de bornage des trois terrains à bâtir.
(© AGEO Conseils)

Figure 5 : Creusement de la tranchée 1 en arrière-plan la maison occupant le lot 1.
(© A. Pons-Métois, Inrap)

Figure 6 : Extrait de la carte géologique harmonisée à 1/250 000 et localisation de la parcelle étudiée. Les sondages de la Banque du Sous-Sol du BRGM illustrés sur la figure sont indiqués par des points roses.
(© infoterre.brgm.fr)

Figure 7 : Stratigraphie des sondages de la BSS localisés à proximité de la parcelle étudiée.
(© infoterre.brgm.fr)

Figure 8 : Stratigraphie schématique de la tranchée T2.
(© P. Bertran, Inrap)

Figure 9 : Localisation des structures ST11 et ST 21.
(© F. Bernard, Inrap)

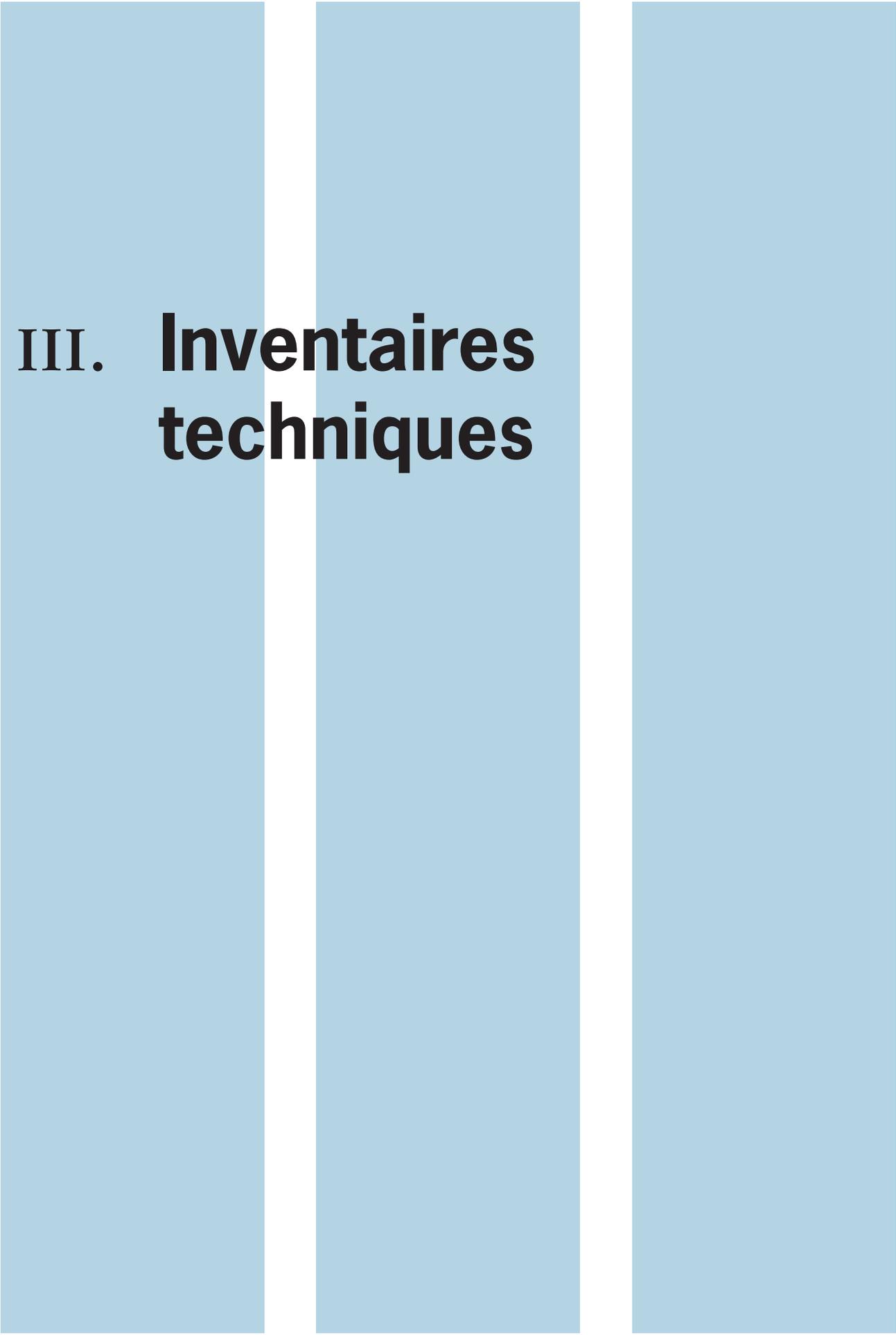
Figure 10 : La fosse ST 11 depuis le nord.
(© A. Pons-Métois, Inrap)

Figure 11 : Coupe ouest de la tranchée 1.
(© A. Pons-Métois, Inrap)

Figure 12 : Coupe ouest de la tranchée 2.
(© A. Pons-Métois, Inrap)

Figure 13 : Bouteille en verre Tranchée 1.
(© A. Pons-Métois, Inrap)

Figure 14 : Fragments de faïence et petit pot de « Savora » Tranchée 2 .
(© A. Pons-Métois, Inrap)



III. Inventaires techniques

1. Inventaire des sondages

Tranchée	Progression	Long. (m)	Larg. (m)	Prof. Min. en m	Prof. Max. en m	Surface en m ²	Élévation en m Ngf	Section / Parcelle	Vestiges
01	S/N	15	2	0,60	1,35	30	28,394	CW/100	verre
02	S/N	15	2	1,00	1,50	30	28,906	CW/100	faïence, verre,

2. Inventaire des Logs

Tranchée	Log	Nbre de couches	N° Couche	Sommet (cm-NGF)	Base (cm-NGF)	Épaisseur (cm)	Description sommaire / Observation
1	1	3	1	2839,400	2814,40	25	terre végétale sableuse noire
			2	2814,40	2784,40	30	sable orangé fortement bioturbé par des racines
			3	2784,40	2694,40	90	Sable blanc jaune quelques poches de galets
2	1	4	1	2890,600	2865,60	25	terre végétale sableuse noire
			2	2865,600	2825,60	40	sable orangé fortement bioturbé par des racines
			3	2825,600	2815,60	10	niveau de petits galets lessivés
			4	2815,600	2755,60	60	Sable blanc jaune quelques poches de galets nombreuses traces d'oxydation orangé blocs sableux très compacts

3. Inventaire du mobilier

Inventaire général du mobilier													
Code inventaire							Description						
Année	Dpt	OA	Caisse	Poche	Tranchée	Fait	Parcelle	Catégorie / Matière	NR	Notes	Datation	Date découverte	Etat sanitaire
2019	33	027768	1	1	1	011	CW100	Verre	1	bouteille	XXe	Oct-19	bon
2019	33	027769	1	2	2	021	CW100	Verre	1	flacon	XXe	Oct-19	bon
2019	33	027770	1	3	2	021	CW100	terre cuite	6	faïence	XXe	Oct-19	bon

4. Inventaires des photographies

num_Photo	nom_fichier	type_Photo	legende	Auteur	orientation	date
1	P1010751.JPG	générale	début du décapage TR1	A. Pons-Métois	S/N	10/22/2019
2	P1010752.JPG	générale	début du décapage TR2	A. Pons-Métois	S/N	10/22/2019
3	P1010753.JPG	détail	TR01 st 11 depuis le NO-SE	A. Pons-Métois	NO-SE	10/22/2019
4	P1010754.JPG	détail	TR01 st 11 depuis le NO-SE	A. Pons-Métois	NO-SE	10/22/2019
5	P1010755.JPG	détail et log	TR01 st 11 depuis le E-O	A. Pons-Métois	N/O	10/22/2019
6	P1010756.JPG	log	log TR01 vue de l'est	A. Pons-Métois	N/S	10/22/2019
7	P1010757.JPG	log	log TR01 vue de l'est	A. Pons-Métois	N/S	10/22/2019
8	P1010758.JPG	log	log TR01 vue de l'est	A. Pons-Métois	N/S	10/22/2019
9	P1010759.JPG	ambiance	TR01 mesure et rebouchage de la tranchée	A. Pons-Métois	S/N	10/22/2019
10	P1010760.JPG	générale	TR01 rebouchage de la tranchée	A. Pons-Métois	S/N	10/22/2019
11	P1010761.JPG	générale	TR02	A. Pons-Métois	N/O	10/22/2019
12	P1010762.JPG	log	TR 02 log vue de l'est	A. Pons-Métois	S/N	10/22/2019
13	P1010763.JPG	détail	TR02 log vue de l'est (détail des traces oxydées)	A. Pons-Métois	S/N	10/22/2019
14	P1010765.JPG	ambiance	TR02 étude géologique	A. Pons-Métois	S/N	10/23/2019
15	P1010766.JPG	général	TR02 vue E/O	A. Pons-Métois	Nord	10/23/2019

5. Inventaires de la documentation écrite

Code inventaire					
Année	OA	N° archive	Nature contenant	Nature archive	Description
2019	027768	Ar1	cahier	Enregistrement sur fiches Edarc	fiches tranchées 1 et 2

Chronologie

Époque contemporaine
(XX^e s.)

Sujets et thèmes

Fosse

Mobilier

Céramique
Verre

Nouvelle-Aquitaine, Gironde, Pessac - 2, rue Béranger

Le projet de constructions, sur une parcelle récemment morcelée en trois lots à bâtir, est à l'origine de la prescription du diagnostic. Située à Pessac, commune girondine située au sud-ouest de Bordeaux, la parcelle étudiée est localisée au sud-est de la ville, proche du centre et de l'ancienne église St Martin. L'opération s'est déroulée du 22 au 23/10/2019.

Sur l'emprise de 959 m², 2 tranchées ont été réalisées. D'une superficie totale de 67 m² elles représentent 7% de la surface prescrite (10,7% de la surface accessible). Les vestiges anthropiques sont limités à deux petites fosses datées d'après le mobilier du début du XX^e siècle. L'étude géologique a permis d'identifier des formations alluviales anciennes constitués de sable et de graviers directement affleurant sous la couverture végétale.

Inrap Nouvelle-Aquitaine et Outre-Mer

140 avenue du Maréchal Leclerc
CS 50036
33323 Bègles Cédex

Tél. 05 57 59 20 90 grand-sud-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr